

COMMUNE DE GILETTE

838, chemin du rougelas

ANNEXE 3

PLAN DE LOCALISATION DE LA ZONE A DEFRICHER

NOTA: le présent plan ne vaut que pour l'objet de la mission désigné ci-dessus

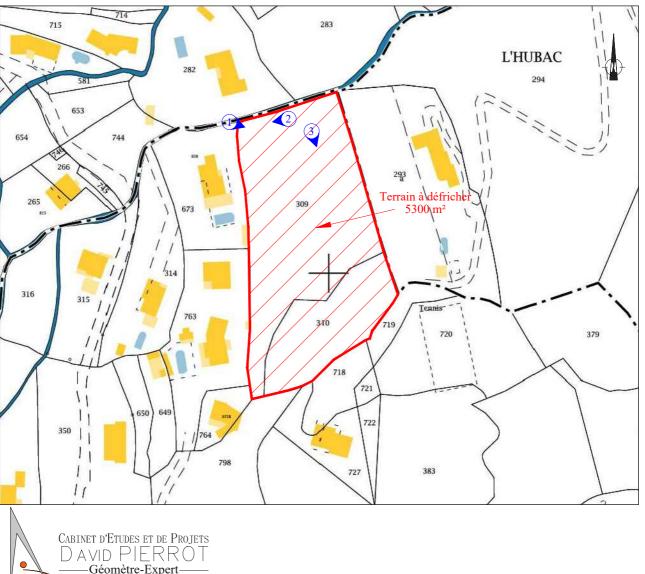
CADASTRE DE L'UNITE FONCIERE:

Section: B

Parcelles: 309 et 310

Base fiscale (cadastrale): 5300 m²

Echelle 1/1500ème



	CABINET D'ÉTUDES ET DE PROJETS DAVID PIERROT Géomètre-Expert
Data	Decemination

Date Description		Nos références	
20/01/2020	Demande défrichement	Dossier : g:\12200\12277\12277 00 pa admin\dreal\12277-00 dreal.dwg	
		Présent° : model	Date création Fichier info : 28/11/2019 Date d'enregist. : 28/11/2019 Date impression : 20/01/2020
		Les dates et noms indiqués ci-dessus dans "nos références" ne sont qu'indicatifs. Seuls les dates ci-dessous et le titre de la présente page de garde indiquent l'objet exacte du présent document.	

Plan graphique issu d'un fichier informatique. Seul le document revêtu du cachet "Géomètre-Expert" et signé sera considéré comme contractuel. REPRODUCTION RESERVÉE (Loi du 11 mars 1957)

Cabinet David PIERROT Géomètre-Expert à CANNES & MANDELIEU



ANNEXE 3 PLAN DE LOCALISATION DE LA ZONE A DFRICHER AVEC PHOTOS

Photo 1:



Page 1/3 CEP David PIERROT 20 janvier 2020

Photo 2:



Page 2/3 CEP David PIERROT 20 janvier 2020

Photo 3:



Page 3/3 CEP David PIERROT 20 janvier 2020